

Le 8 décembre 2020



LE PRESIDENT DE SEULLES TERRE ET MER

à

PARENTS DES ELEVES DES ECOLES DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
SEULLES TERRE ET MER

Chers parents,

Les services de la communauté de communes SEULLES TERRE ET MER ont été alertés par un certain nombre de parents, qui s'inquiètent de voir apparaître des rougeurs sur les mains de leurs enfants, en raison de la fréquence d'utilisation du gel hydro alcoolique, mais aussi du savon et essuie main assez rêche.

Sachez que vos remarques ont été prises en considération par les services de la communauté de communes SEULLES TERRE ET MER.

Sans parler d'allergie ces rougeurs sont sans doute le fait d'une utilisation répétée de produits lavants mais accentuées par le froid.

Pour information, sachez que Les mesures de précaution que nous avons inscrites dans le protocole sanitaire du 2 novembre 2020 découlent d'une vision globale de la santé publique. En tant que collectivité territoriale, nous essayons humblement de prendre les meilleures décisions pour le bien du plus grand nombre. Notre souci premier est d'endiguer activement la propagation de l'épidémie. En protégeant les enfants, nous protégeons les parents, le cercle familial et amical, ainsi que la sphère professionnelle.

Ensemble, nous devons mettre tout en œuvre pour sortir le plus vite possible de cette pandémie.

Veillez agréer, chers parents, mes respectueuses salutations.

LE PRESIDENT DE  
SEULLES TERRE ET MER

Thierry OZENNE